

CONSEIL MUNICIPAL

SEANDE DU 28 JUILLET 2016

COMPTE-RENDU

DATE DE CONVOCATION
19/07/2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, à vingt heures, le VINGT HUIT JUILLET, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUNIS Éric, Maire.

Présents - AUBERT Maggy - GIRAUD Nathalie - JOUVE Jean Louis - JOUVE Michel - MOUSSON Régis -- PLOTTON Marc - RODIER Éric – DUNIS Éric, ce dernier, Maire.

Absents : FOURNIER Béatrice – MATHIEU David - PINEL Jacqueline
Madame Nathalie GIRAUD a été nommée secrétaire.

1. - Fusion Syndicats des Eaux -

Le Conseil donne un avis favorable à la fusion des sept syndicats :

- Syndicat des eaux et d'assainissement de Cayres-Solignac ;
- Syndicats des eaux de l'Ance-Arzon ;
- Syndicat des eaux d'Alambre
- Syndicat des eaux de Courbières
- Syndicat intercommunal des eaux de Salettes et Saint-Martin de Fugères
- Syndicat des eaux de l'Emblavez
- Syndicat intercommunal des eaux du Rocher-Tourte

2. - Renouvellement groupement de commande : dématérialisation des marchés -

Le Conseil municipal accepte la proposition d'adhésion au groupement de commande coordonné par le Centre de Gestion pour la dématérialisation des marchés publics et autorise le Maire à signer la convention avec cet organisme.

3. - Renouvellement contrat CUI/CAE au 1er septembre 2016 -

Le contrat CUI/CAE de Gisèle FOLLEROT en charge de la cantine et du ménage des locaux Mairie-Ecole arrive à expiration le 31 Août 2016. Après contact avec le Pôle Emploi celui-ci peut être renouvelé pour une année dans les mêmes conditions. Le conseil accepte ce renouvellement pour une durée hebdomadaire de 20 h.

4.- Décision modificative budgétaire -

Le Conseil accepte la décision modificative relative au paiement de la facture du Centre de Gestion pour la dématérialisation des actes 10 € seront transférés sur le compte budgétaire correspondant.

5. - Travaux de goudron : choix de l'entreprise et demande de subvention -

Suite à la consultation pour les travaux de voirie, l'offre de l'entreprise EIFFAGE a été retenue qui propose un prix à la tonne de 70.75 € HT pour l'enrobé.

Le Conseil sollicite une subvention sur le fonds de solidarité départemental dédié aux communes de moins de 1000 habitants « LE FOND 199 », pour une dépense subventionnable maximale de 50.000 € à 40 %.

6. - Reprise Auberge du Brabant -

A la suite de la fermeture par voie judiciaire de l'Auberge du Brabant, un repreneur a fait une offre au Cabinet chargé de la liquidation, et à cet effet, la commune propriétaire du bâtiment donne son accord pour signer le bail avec la société « jcvitif », Marc PLOTTON, 1er adjoint est désigné pour la signature de l'acte.

7. - Remboursement électricité logement « Les Jeannettes » duplex -

Le conseil décide d'encaisser la somme de 426.81 € concernant l'électricité du logement « Les Jeannettes » occupé par Mr SOULIER et Melle COMBRET suite au retard dans le changement d'abonné.

8. - Fontaine WIFI -

Le Conseil ne donne pas suite à l'installation d'une fontaine WIFI proposé par le département. Compte tenu que ce système est plutôt réservé aux personnes de passage et qu'il n'apporte pas d'amélioration à la desserte internet sur les secteurs non couverts.

9. - Subvention APE pour achat des fleurs -

Suite à la vente de fleurs organisée par l'APE, la commune versera une subvention de 229.50 € correspondant à l'achat des fleurs pour l'embellissement de la commune.

10. - Travaux source de Mans -

Plusieurs devis pour la canalisation de la source de Mans ont été réalisés. Des négociations seront faites avec les deux entreprises les moins chères et l'offre la plus avantageuse sera retenue

11 - Convention avec Léo Lagrange - (question traitée à huis clos suite au vote à bulletin secret par 8 voix pour)

Le Conseil Municipal décide que la collaboration avec Léo Lagrange pour les activités périscolaires ainsi qu'une partie de l'activité aide maternelle, est indispensable. Une rencontre est donc prévue avec le Directeur du Centre pour finaliser la participation financière de la commune pour cette prestation.

12 - Fourniture repas de la cantine pour la prochaine rentrée scolaire - (question traitée à huis clos suite au vote à bulletin secret par 8 voix pour)

Après consultation pour la fourniture des repas de la cantine, la Ferme de Lavée est retenue pour effectuer cette prestation en liaison froide, pour un prix TTC de 3.88 €. (7 voix pour 1 voix contre)

La participation des familles restent inchangée compte tenu du prix de revient du repas

Questions diverses :

Demande d'achat de terrain de section par Mr.et Mme EMANUELY au Bois : Régis MOUSSON et Éric RODIER sont chargés de se rendre sur place.

Demande de fourniture de tuyaux par Mr. GRAIL à Orcignac : Le conseil décide de donner un défavorable à la demande considérant que ces buses allaient être mise en place sur un terrain privé et que bien d'autres situations identiques dans la commune pourraient faire l'objet de la même demande.

INFORMATION

Les travaux de nettoyage de l'Etang de Villedieu ont débuté et vont se poursuivre jusqu'à l'automne.

Les personnes qui sont intéressées par la récupération de boue doivent se faire connaître, dans les plus brefs délais, aux numéros de téléphones suivants :

04.71.03.46.29 – 04.71.03.41.83 ou 04.71.03.76.64

Des journées seront organisées, la commune s'occupera du chargement.